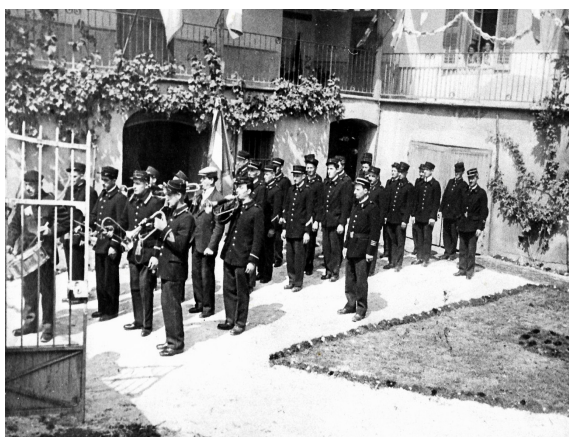


Le Corps des Sapeurs-Pompiers de FRÉTERIVE

Dans une délibération municipale datant du 28 mai 1869, on voit apparaître pour la première fois la nécessité, pour la commune de FRÉTERIVE de s'équiper face aux risques que représentent les incendies dont plusieurs ont eu lieu les années précédentes. Le conseil vote alors à l'unanimité l'acquisition d'une pompe à incendie. Pour ce faire il souhaite porter au budget de 1869 la somme de 500 francs. Ces dispositions sont approuvées par le Préfet le 25 juin suivant.

L'acquisition n'est faite qu'en 1870, non pas pour une, mais pour deux pompes, commandées à l'entreprise BOUCHARD de LYON pour un montant de 1472 Francs. En voici la description :

"Deux pompes à incendie avec bêche, en cuivre sans ressort, avec chacune ses accessoires consistants en un chariot à deux roues, deux leviers de manœuvre, une lance en cuivre, deux jets en cuivre, trois clefs en fer pour la pompe, trois boulons en bronze, huit mètres de tuyau en cuir cloué, un raccord en cuivre, vingt seaux en toile cerclés en rotin, une bêche en toile pour couvrir la pompe, une hache aciérée, un presson aciéré, et un cordage".



En Juillet 1871, il est décidé de créer un Corps des Sapeurs-Pompiers pour l'entraînement à l'utilisation des pompes. La création officielle de cet organisme est prononcée le 29 décembre 1872 avec l'attribution d'un crédit de 800 Francs pour l'achat des équipements nécessaires. La somme n'étant pas disponible au budget de la commune, un habitant M. Emile VEYRAT, banquier de son état et futur maire de la commune, fait un prêt, il est nommé lieutenant des Sapeurs-Pompiers.

Un hangar pour remiser les pompes est construit en 1872 pour 600 Francs par l'entreprise BASSO.

L'efficacité des pompes est mise en évidence dès 1873 lorsqu'un incendie est maîtrisé à la Tronche avant sa propagation aux maisons voisines.

En 1874, il est décidé l'acquisition *"de deux cours de boyaux, de quarante paniers, d'une voiture à deux roues, d'échelles et de casques"* pour un montant de 500 Francs.

En 1877, le corps est alors constitué de 55 Sapeurs-Pompiers âgés de 22 à 47 ans ; un banquet annuel est organisé pour la bonne cohésion du groupe et la mairie vote une subvention de 100 Francs à cet effet. Le 17 juin, on procède à la nomination des sous-officiers, caporaux et clairon. Sont nommés : Capitaine : Emile VEYRAT, Sergent Major : François MIGUET, Sergent FOURRIER : Jean-Louis BUÉVOZ, Sergents : Bernard CHARBONNIER, Jacques SIMÉON, Étienne ESTIVIN et François MODELON, Caporaux : Jacques CHATELAIN, Pierre-François PICHON, Jean-Marie BOUVET, Jean CATELLA, Pierre PERRIER, Gaspard REVOLLET, Frédéric PERRIER et Maurice VULLIEN, Clairon : Adrien MAMY.

Plusieurs incendies dévastateurs ont néanmoins eu lieu au cours des décennies suivantes :

- le 2 novembre 1877 en fin de soirée, neuf maisons sont détruites par les flammes au hameau de la Fiardière.
- le 19 octobre 1884, trois maisons d'habitation sont ravagées par un incendie au hameau du Villard.
- le 28 septembre 1899, le feu prend dans une grange et se propage à deux autres granges et trois maisons au bas du chemin de la Tronche, tous les bâtiments sont entièrement ravagés.
- le 25 octobre 1899, trois corps de maisons sont détruits par le feu au hameau de Covarel-Dessus dans la montagne d'Arclusaz.

- le 17 mars 1905, un groupe de dix maisons mitoyennes est incendié sur toute sa longueur au haut du hameau de la Tronche.
- Le 21 décembre 1931, cinq maisons sont entièrement brûlées dans le hameau du Four.

Les deux "pompes à bras" ayant montré leurs limites au cours de ces incendies, une pompe à moteur thermique est acquise en 1937, certes plus efficaces, elle avait les inconvénients de démarrer difficilement et d'être lourde à tracter par une douzaine de pompiers.

Dans les années 1950, une motopompe tractée et un véhicule tout terrain "DELAHAYE" permettent d'arriver plus rapidement sur les lieux des sinistres. Le véhicule est remplacé dans les années 1970 par un 4X4 TOYOTA.



Le 31 décembre 1993, après 120 ans d'existence, le corps des Sapeurs-Pompiers de FRETERIVE est dissout, les membres actifs sont rattachés au centre de SAINT PIERRE D'ALBIGNY.

Aujourd'hui, seulement 6 habitants de FRETERIVE œuvrent au centre de ST PIERRE-CHAMOIX dans un effectif total de 70 Sapeurs-Pompiers. Confronté à une baisse des vocations, le chef de centre lance chaque année un appel auprès des jeunes de FRETERIVE pour qu'ils viennent s'investir dans cet organisme si utile à la population. Pour cela, il faut être âgé de 16 ans au moins, remplir les conditions d'aptitudes sportives et médicales et jouir de ses droits civiques.